

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le cinq avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

**N° 30/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

**Objet de la délibération :**  
**Budget primitif 2018 Budget**  
**Chaufferie bois**

**Nombre de membres**

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
  - Dont suppléés : 5
  - Dont représentés : 11
  - Excusés : 4
  - Non excusés : 12
- Votants : 82

Résultat du vote

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-2000070; 20180405-30-18-DE

- Abstention : 1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2018

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petit Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

**Suppléé(e)s**

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory

**Excusé(e)**

Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis

**Absent(e)s**

Mmes Faillenot Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif de la Chaufferie Bois d'Amancey pour l'exercice 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION D'EXPLOITATION		
	DEPENSES	RECETTES
	366 844.84 €	661 205.26 €
Reprise anticipée du résultat	294 360.42 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>661 205.26 €</b>	<b>661 205.26 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
	71 064.62€	170 730.16 €
Reprise anticipée du résultat	99 665.54 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>170 730.16 €</b>	<b>170 730.16 €</b>

A la majorité, une abstention M. Chatelain, les membres présents approuvent le budget primitif de la chaufferie bois d'Amancey pour l'exercice 2018.

Fait et délibéré en séance le 05.04.18

Communité de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bachelard  
25290 ORNANS  
Jean-Claude GRENIER  
Président

